

Conseil d'établissement de l'école primaire Pointe-Claire

Le 13 septembre 2022 à 18 h 45

PROCÈS-VERBAL de la séance du Conseil d'établissement de l'école primaire Pointe-Claire à la bibliothèque du 93 Douglas-Shand, le mardi 13 septembre à 18h45.

Étaient présents :

Mme Annie Thibault, parent
M. Patrick Saint-Louis, parent
Mme Maude Lehoux, parent
M. Romain Nanta, parent
Mme Marie-Claude Labbé, parent

Mme Louise Laberge, enseignante
M. Christian Sénéchal, enseignant
Mme Suzanne Chartrand, SDG

Assistaient également :

Mme Sophie-Caroline St-Hilaire, directrice
Mme Laura Catalina Moreno, direction adjointe

1.

Adoption de l'ordre du jour

CE : 22/23-01

2.

**Désignation du ou de la
secrétaire de la séance**

CE : 22/23-02

SUR PROPOSITION DE Patrick St-Louis, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel quel.

ATTENDU qu'il y a lieu de désigner un ou une secrétaire de la séance ;

SUR PROPOSITION DE Louise Laberge, il est résolu à l'unanimité :

De désigner Annie Thibault pour agir à titre de secrétaire pour la présente séance du Conseil d'établissement.

Questions du public

Aucune question du public

3.

Dénonciation de conflits d'intérêts (art. 70, LIP)

ATTENDU que selon l'article 70 de la loi sur l'instruction publique (LIP), le conseil d'établissement établit les règles de dénonciation de conflits d'intérêts;

SUR PROPOSITION de Romain Nanta, il est résolu à l'unanimité :

➤ d'approuver les règles pour la dénonciation de conflits d'intérêts pour le CÉ de l'école Primaire Pointe-Claire pour l'année scolaire 2022-2023.

4.

Adoption des règles de régie interne du conseil d'établissement

CE : 22/23-04

ATTENDU que selon l'article 67 de la loi sur l'instruction publique (LIP), le conseil d'établissement établit ses règles de régie interne;

SUR PROPOSITION de Maude Lehoux il est résolu à l'unanimité :

➤ d'approuver les règles de régie interne du conseil d'établissement de l'école Primaire Pointe-Claire pour l'année scolaire 2022-2023.

Patrick St-Louis suggère à tous d'avertir le plus tôt possible en cas d'absence, afin de pouvoir entrer en contact avec un substitut.

5.

Nomination à la présidence du conseil d'établissement (art 56, LIP)

CE : 22/23-05

ATTENDU que selon l'article 56 de la loi sur l'instruction publique (LIP), le conseil d'établissement nomme un membre à la présidence;

Annie Thibault propose la candidature de Romain Nanta à la présidence du CÉ.

Romain Nanta est élu à l'unanimité

6.

Nomination à la vice-présidence du conseil d'établissement

(art. 56, LIP)

CE : 22/23-06

ATTENDU que selon l'article 56 de la loi sur l'instruction publique (LIP), le conseil d'établissement nomme un membre à la vice-présidence;

Maude Lehoux propose la candidature de Patrick St-Louis à la vice-présidence du CÉ.

Patrick St-Louis est élu à l'unanimité

7.

Dispense de lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 7 juin 2022.

CE : 22/23-07

Dispense de la lecture du procès-verbal du CÉ du 7 juin 2022

SUR PROPOSITION de Christian Sénéchal

Approbation du procès-verbal de la séance du 7 juin 2022

SUR PROPOSITION de Romain Nanta

Adopté

8.

Suivi au procès-verbal de la séance du 7 juin 2022

Aucun suivi

9.

Correspondance

Aucune correspondance reçue

10.

Rapport de l'organisme de participation des parents (OPP)

Rapport à venir

11.

Administration générale

11.1 **SUR PROPOSITION** d'Annie Thibault
Le calendrier est adopté

11.1 Adoption du calendrier des séances du Conseil d'établissement pour 2022-2023

CE : 22/23-11

<p>11.2 Approbation d'activités parascolaires, sorties des groupes et activités aux services de garde. CE : 22/23-12</p>	<p>11.2 Corrections : L'heure du conte au préscolaire débute le 3 octobre 2022, la pièce de théâtre en 6^e année aura lieu le 13 avril 2023.</p> <p>Le vote en bloc est proposé par Annie Thibault</p> <p>Les activités sont proposées par Patrick St-Louis La journée pizza est proposée par Maude Lehoux La contribution de l'OPP pour les activités scolaires est proposée par Marie-Claude Labbé</p>
<p>12. Rapports</p>	
<p>12.1 Rapport de la présidence du Conseil d'établissement</p>	<p>12.1 Mot de bienvenue du président</p>
<p>12.2 Rapport du délégué au Comité de parents (suivi juin 2022)</p>	<p>12.2 Points d'information :</p> <ul style="list-style-type: none">-Programme secondaire à Pierre-Laporte-Pénurie de personnel : TELUQ-Manque de professionnels-Maternelles 4 ans : pour chaque agrandissement d'école, on prévoit des classes pour les 4 ans.-Présentation système Géobus
<p>12.3 Rapport de la direction</p>	<p>12.3 Rapport de la direction</p> <ul style="list-style-type: none">-Dégâts d'eau : réparations (les tuyaux et drains sont réparés)-Nouvelle consigne pour les bénévoles : la plupart doivent refaire la vérification des antécédents judiciaires, ça va causer des délais pour certaines activités.
<p>12.4 Rapport de la responsable du service de garde</p>	<p>12.4 Rapport de la responsable du service de garde</p> <ul style="list-style-type: none">-Nouvelles du camp de jour-Se préparer à une hausse de tarif (en attente la consigne ministérielle)-Activité pédagogique <u>Nid d'autruche</u> (journée pédagogique du 23 septembre 2022)
<p>13. Varia</p>	<p>Aucun point</p>

14.

**Ajournement ou levée de la
séance**

La séance est levée à 19h35

La présidence

La direction